

ELECTRICITÉ

Remise en service de la centrale à gaz de Djeno

En séjour de travail à Pointe-Noire, le président Denis Sassou N'Gusso a procédé, hier, à la mise en service de l'une des deux turbines de la centrale électrique à gaz de Djeno.

Cette infrastructure, réhabilitée par la société turque Aksa, va apporter 27% d'énergie au réseau national. Elle est alimentée en gaz provenant des champs pétroliers exploités par les compagnies Total Energies et Eni Congo.

Page 16



CAN DAMES DE HANDBALL

Deuxième sortie réussie pour les Congolaises



Après leur première victoire, le 9 novembre, face à la sélection guinéenne (25-21), dans le cadre de la 25e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors dames de handball qui se joue au Sénégal, les Diables rouges, logés dans le groupe B, ont remporté hier leur deu-

xième victoire en battant l'Égypte par un score étrié de 21-20.

Attendues pour les deux prochaines journées par les Tunisiennes puis les Marocaines, les Congolaises doivent batailler fort pour pouvoir se maintenir dans la course.

Page 13

MÉDIAS

La Banque mondiale disposée à renforcer les capacités des journalistes

La directrice régionale de la communication de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Nayé Anna Bathily, au cours d'un échange avec les responsables de la rédaction des «Dépêches de Brazzaville», a annoncé le lancement prochain d'un programme de formation des journalistes économiques et souhaité l'implication des médias locaux dans le suivi des projets conjoints entre le Congo et l'institution financière mondiale.

« L'intervention de l'institution dans les 22 pays d'Afrique de l'ouest et du centre où intervient la Banque mondiale représente un portefeuille d'environ 40 milliards de dollars. Il faut une communication adéquate de ces programmes », a-t-elle précisé.



Page 16

MUSIQUE

De jeunes artistes s'engagent à protéger la planète

Talenteux, créatifs et dévoués à la cause environnementale, de jeunes musiciens, une quinzaine, se donnent rendez-vous le 18 novembre à Brazzaville pour un concert en fa-

veur de la protection de la planète. L'objectif de ce concert baptisé « Cœur vert » est de lever des fonds destinés à financer des ateliers sur la protection de l'environnement que propose gratuitement l'association Human impress, à l'endroit des jeunes enfants de l'école primaire et du collège dans près de dix établissements scolaires à Brazzaville et Pointe-Noire.

Page 11

EDITORIAL

Arbre

Page 2

ÉDITORIAL

Arbre

Au centre des enjeux planétaires en raison de sa capacité à purifier l'air, absorber les gaz carboniques, dégager de l'oxygène, l'arbre, source de vie, joue un rôle essentiel dans la neutralisation de nombreux polluants gazeux dont la portée n'est plus à démontrer à l'heure du dérèglement climatique. L'institution au Congo d'une journée nationale consacrée au planting d'arbres revêt tout son sens, au regard de leur importance pour la survie de l'humanité tout entière.

L'opération initiée voici quarante ans témoigne d'une grande capacité de prémonition de la part des autorités congolaises dont le pays peut se prévaloir d'être aujourd'hui le pionnier de la conservation des écosystèmes et de l'atténuation du réchauffement climatique. Ceci dit, le plaidoyer fait par le chef de l'Etat congolais à la tribune de la COP 27, à Charm el-Cheikh, en Egypte, sonne comme une exhortation à la mobilisation mondiale au reboisement de la planète.

Salutaire à tous égards pour résoudre le problème du réchauffement de la terre, des glissements de terrains et de la préservation de la flore, l'instauration souhaitée d'une décennie de l'afforestation par le président Denis Sassou N'Guesso mérite d'être soutenue. L'adhésion de la communauté mondiale et une véritable prise de conscience collective permettront de sauver l'humanité et contribuer à préserver l'environnement.

« Bien plus qu'une solution, il s'agit d'un impératif de raison, l'afforestation apparaissant comme un réel cri de cœur qui nous interpelle tous », a lancé le chef de l'Etat congolais du haut de la tribune de la COP 27.

Seulement, espérons que cet appel de bon sens sera entendu pour maintenir la santé des milieux naturels et tenter d'inverser le cours actuel de destruction des forêts à des fins industrielles, énergétiques et de transports aux conséquences multiples et incalculables.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le bureau de la Fédération PCT-Europe présenté à l'ambassadeur Rodolphe Adada

Dans le cadre des consultations et de l'esprit d'interaction entre les Congolais de l'étranger et les institutions républicaines, l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, a reçu Anatole Guy Elenga, président du Parti congolais du travail (PCT)-Europe, nouvelle instance dirigeante investie le 22 octobre dernier.



Photo de groupe PCT Europe lors de la réception à l'ambassade du Congo en France, Paris, le 9 novembre 2022/DR

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience le 9 novembre à la chancellerie du Congo en France, Anatole Guy Elenga a indiqué que « cette rencontre avait permis de présenter les civilités au premier représentant de l'État congolais », soulignant que l'ambassadeur a été à l'écoute et a confié son désir ardent de voir raviver la flamme du parti présidentiel, désormais au travail, en restaurant un nouveau climat serein, d'unité et de cohésion.

Cette rencontre, a-t-il précisé, s'est articulée autour de l'idée d'échanger les vues sur la relance des instances du parti présidentiel appelé à étendre, dans une certaine mesure, son rayonnement à l'étranger et sa représentation pour rétablir de meilleures relations dans le cadre d'une coopération active.

Propos soutenus par le porte-parole, Guy Taty, estimant que le PCT constitue, à l'étranger, un cadre de rassemblement des hommes et des femmes originaires du Congo, partageant les mêmes idéaux de paix, de construction et de concorde nationale. « Une manière de nous impliquer dans le projet de société du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et de garder un lien constant », a-t-il dit.

Et Charles Kombo, chargé aux affaires économiques, de renchérir : « l'heure est au travail, nous gagnerons à nous faire connaître pour nos réalisations concrètes inscrites au chronogramme de la feuille de route, en conformité aux attentes élaborées par le parti avec à sa tête le secrétaire général, Pierre Moussa ».

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC- /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Ribhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Mombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Jules César Obebi, Siméon Ntsayouolo, Jean

Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Chef de service : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzozzi

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIX ET SÉCURITÉ

Le FP-Cirgl préoccupé par les conflits armés dans la région

Réunis les 9 et 10 novembre à Brazzaville, à l'occasion de la 9^e réunion statutaire de la Commission paix et sécurité du Forum des Parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (FP-Cirgl), les parlementaires de la sous-région ont planché sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les États membres.

La réunion de Brazzaville s'inscrivait dans le cadre du plan d'action 2022-2023 du secrétariat général du FP-Cirgl. Regroupant les délégués de quelques pays membres, elle a permis, entre autres, de formuler des recommandations appropriées visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région.

Suite aux conflits armés, la situation sécuritaire dans la région reste instable et continue de se détériorer à des proportions insoutenables. Ainsi, malgré les acquis considérables dans la région, la promotion de la paix à la lutte contre la pandémie de covid-19, les tensions et les poches de violence continuent de menacer la stabilité et la sécurité des civils. Des pays comme la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan du Sud et le Soudan sont les plus touchés par l'insécurité et l'instabilité politique.

« Le conflit armé et la violence, en particulier dans l'est de la RDC, ont contraint des millions de civils à fuir et à trouver refuge dans les pays voisins, créant ainsi une situation humanitaire préoc-



cupante. La poursuite des affrontements entre les FARDC, les rebelles du M23 et les forces démocratiques alliées (ADF) a entraîné de graves conséquences pour la majorité des personnes dont beaucoup ont été tuées, blessées, traumatisées et leurs maisons incendiées, leurs champs détruits, entraînant ainsi des déplacé-

ments massifs de la population », ont soutenu les parlementaires du FP-Cirgl.

Le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale du Congo, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a rappelé que cette réunion se tenait au moment où la sous-région était en proie à la violence armée à l'Est de la RDC.

Les parlementaires de la Cirgl/Adiac

Selon lui, en dépit de la signature, le 4 août dernier, des accords de paix entre les belligérants de la crise politique au Sud Soudan, ce pays est encore considéré comme un cercle de feu et d'insécurité.

« Face à l'accroissement de l'insécurité qui touche désormais l'ensemble de nos pays, nous n'avons d'autre choix

que de nous investir dans la prévention des conflits armés qui ont un lourd et négatif impact dans le développement de nos pays respectifs. La tenue de ces assises en terre congolaise est un témoignage de l'engagement de notre Parlement à œuvrer à la promotion de la paix et de la sécurité sur l'ensemble de notre sous-région et du continent africain », a-t-il déclaré.

La recherche de la paix et de la sécurité sur l'ensemble de la sous-région doit d'être, a-t-il poursuivi, au centre des préoccupations de l'espace car sans ces deux valeurs cardinales, on ne peut pas parler de stabilité et de prospérité. « Cette réunion a été convoquée pour vous permettre de mener une réflexion sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire des États membres de la Cirgl afin de prendre des résolutions en vue d'une mise en œuvre qui nous garantira la paix et la sécurité aux frontières et à l'intérieur de nos États respectifs », a conclu Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR PRIVÉ

Des exigences de qualité pour une meilleure compétitivité

L'évolution du marché oblige les entreprises de production et de service à adopter la culture de la qualité pour mieux résister à la concurrence de plus en plus accrue. Un cadre réglementaire sur la qualité existe, mais l'État congolais veut inciter le secteur privé national, surtout les Petites et moyennes entreprises (PME), à se conformer aux exigences de qualité.

Lors d'un échange avec les principaux acteurs du secteur privé, le 9 novembre à Brazzaville, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a prêché la culture de qualité au sein des unités de production. La rencontre, qui s'inscrivait dans le cadre des activités relatives à la Journée mondiale de la qualité célébrée le deuxième jeudi du mois de novembre, a permis à la tutelle de décliner la vision politique du gouvernement en faveur de l'industrie locale.

Le moment est consacré à la reconnaissance des efforts et réalisations des professionnels de la qualité, a estimé le ministre du Développement industriel, car les chefs d'entreprise doivent pouvoir célébrer la réalisation et l'engagement de leurs équipes à fournir des produits et des services de

qualité. C'est surtout l'occasion de sensibiliser le public à l'importance de respecter les normes de qualité dans les activités socio-économiques.

« Face aux enjeux liés à la mondialisation de l'économie, d'une part, l'augmentation du volume des échanges commerciaux et l'arrivée de la Zone de libre-échange continentale africaine, d'autre part, il est impérieux de consolider notre système national de normalisation et de gestion de la qualité, en mettant en place une infrastructure de qualité fiable. Cela permettra à notre pays de mettre sur le marché des produits et services de qualité conformes aux exigences réglementaires et normatives », a insisté Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Au cours de ces dernières



années, le gouvernement a entrepris de renforcer le cadre réglementaire relatif aux activités de normalisation, de promotion de la qualité et de certification. La preuve en est la création et l'opérationnalisation de l'Agence congolaise de la normalisation et de la qua-

lité. « L'importance d'un système national de gestion de la qualité pour un développement durable » est le thème choisi pour l'édition 2022 de la Journée mondiale de qualité instituée en 1990 par les Nations unies.

Durant deux jours, les ac-

Le ministre lançant les travaux/Adiac
teurs du secteur privé, les pouvoirs publics et les experts, ont débattu des progrès réalisés et des nombreux défis à relever. Les promoteurs de l'agro-industrie, à l'instar de Bralico filiale du groupe Castel, ont exposé leurs produits.

Fiacre Kombo



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT / (SERVICES DE CONSULTANTS) « Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I »



Secteur : « transport »

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-088
AMI N° 009-2022/MATIER/DGGT-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à « l'audit comptable et financier du projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, 2023 et la clôture du projet ».

2. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales.

3. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée

au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommé « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le jeudi 08 décembre 2022 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N° 009-2022/MATIER/DGGT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes) / l'audit comptable et financier du projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, 2023 et la clôture du projet ».

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ;
payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

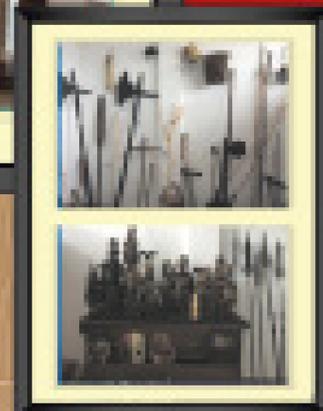
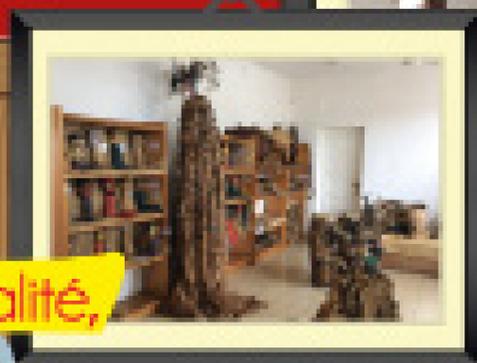
galerie CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpiita)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

DROITS DE L'HOMME

L'ONU dénonce l'utilisation d'images d'enfants d'ascendance africaine dans des collectes de fonds

Des experts indépendants de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont dénoncé l'utilisation d'images d'enfants d'ascendance africaine dans les campagnes de collecte de fonds, tout en relevant que ces derniers d'origine africaine ne sont pas considérés comme des enfants.

Des images d'enfants africains « maigres, affamés et malades » sont fréquemment utilisées pour aider à collecter des fonds pour des organisations non gouvernementales internationales. Les experts du Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine ont exhorté les Nations unies et les autres parties prenantes à cesser l'utilisation des images d'enfants africains et d'ascendance africaine dans « des circonstances indignes, à des fins de marketing et de collecte de fonds ». Ils ont appelé à s'attaquer aux stéréotypes négatifs. « Les enfants d'ascendance africaine ne sont pas synonymes de pauvreté », a fustigé la présidente du Groupe de travail, Catherine Namakula. Le

rapport appelle à mettre fin, de manière décisive, à des siècles de marginalisation de générations d'un des groupes de personnes les plus opprimés du monde. Le document met en évidence la discrimination dont sont victimes les enfants d'ascendance africaine dans des domaines tels que l'administration de la justice, l'application des lois, l'éducation et la santé.

De plus, « en raison de la discrimination raciale, des stéréotypes raciaux, de la discrimination raciale systémique et de la xénophobie, les enfants d'ascendance africaine ne sont pas du tout considérés comme des enfants », a déclaré Catherine Namakula. Pour les experts, l'héritage non résolu

du commerce et de la traite des Africains réduits en esclavage, du colonialisme, de l'apartheid post-colonial et de la ségrégation, continue de nuire aux en-

L'humanité doit ce qu'elle a de mieux à donner à chaque enfant sans exception

fants d'ascendance africaine dans tous les domaines de la vie. Le rapport explique comment les faux stéréotypes raciaux de la criminalité, de la culpabilité

et de la dangerosité influencent la prise de décisions concernant les enfants et les jeunes d'ascendance africaine, notamment par le personnel du système judiciaire, comme les policiers, les procureurs, les avocats et les juges dans le monde entier.

Dans la diaspora, les enfants d'ascendance africaine sont confrontés à une police plus lourde, précisément à un plus grand nombre d'arrestations, à la surveillance policière, au profilage racial, aux fouilles à nu et à l'usage excessif de la force. Les forces de l'ordre sont en conflit avec les enfants d'ascendance africaine, relève le document. Face à cette déplorable situation, les experts estiment qu'il était temps d'agir pour mettre fin à l'usage excessif de la

force, et de mettre un terme aux exécutions extrajudiciaires, aux disparités, au profilage racial, aux stéréotypes raciaux et aux stéréotypes, à la discrimination raciale systémique, aux discours et aux crimes haineux. Ils demandent donc la création d'un indice de justice raciale pour mesurer les progrès accomplis. « Pour ne laisser aucun enfant de côté », Catherine Namakula invite à faire passer les problèmes des enfants d'ascendance africaine de la marge au courant dominant dans l'éducation, la santé, les services sociaux et la justice pour enfants. « L'humanité doit ce qu'elle a de mieux à donner à chaque enfant sans exception », a-t-elle fait valoir.

Noël Ndong

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des jeunes Africains reconsidèrent leur désir d'avoir des enfants

Le changement climatique oblige la moitié des jeunes Africains à repenser leur projet d'avoir des enfants un jour, selon un sondage réalisé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), soulignant leur incertitude quant à l'avenir d'une planète en crise.

À l'échelle mondiale, deux jeunes sur cinq ont déclaré que les effets du changement climatique les avaient amenés à reconsidérer leur désir d'avoir des enfants. L'inquiétude était la plus forte dans les régions africaines, où près de la moitié des personnes interrogées a déclaré qu'elle était désormais sur la défensive. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord représentaient 44% des personnes interrogées, tandis que l'Afrique subsaharienne en représentait 43%. Les jeunes de ces deux régions ont déclaré avoir subi toute une série de chocs climatiques qui ont eu un impact sur leur accès à la nourriture et à l'eau, et qu'ils avaient globalement réduit le revenu familial. En Afrique, les jeunes voient l'impact de ces chocs sur eux-mêmes et sur ceux qu'ils aiment, ce qui modifie leurs projets d'avenir.

En 2021, la revue médicale «The Lancet» a publié une enquête mondiale qui a révélé que près de 40% des 10 000 personnes interrogées hésitaient à avoir des enfants. Un taux similaire à celui du sondage de l'Unicef, qui serait la première étude à démontrer la prévalence du sentiment actuel en Afrique. Deux personnes sur cinq ont mentionné dans le sondage de l'Unicef qu'elles avaient moins de nourriture à manger en raison du changement climatique, 52% se trouvant en Afrique subsaharienne, suivie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (31%). Trois personnes sur cinq ont même envisagé de déménager dans une autre ville ou un autre pays en raison du changement climatique. L'Unicef a exhorté les dirigeants mondiaux à prendre des mesures immédiates pour protéger les enfants de l'urgence climatique, en réduisant rapidement les émissions à l'origine du réchauffement de la planète, et en adaptant les services sociaux essentiels dont dépendent les jeunes citoyens.

L'agence a souligné que les mesures d'adaptation, comme la création de systèmes d'approvisionnement en eau qui résistent aux inondations et à la sécheresse, permettront de sauver des vies. Lors de la COP27, une feuille de route crédible, assortie d'étapes claires doit être présentée en vue de consacrer au moins 300 milliards de dollars par an pour l'adaptation d'ici à 2030. Dans leur intérêt, le succès de la COP27 doit être mesuré par la mise en place de financements promis de longue date pour aider les communautés à s'adapter et par l'élaboration de solutions pour répondre aux pertes et aux dommages, a souligné la cheffe de l'Unicef à la COP 27, Paloma Escudero. En Afrique notamment, les jeunes voient l'impact de ces chocs sur eux-mêmes et sur ceux qu'ils aiment, et cela modifie leurs projets.

N.Nd.

SAHEL

Emmanuel Macron officialise la fin de l'opération Barkhane

Le président français, Emmanuel Macron a annoncé la fin officielle de l'opération anti-jihadiste Barkhane, lancée en 2014 au Sahel lors d'un discours à Toulon, alors qu'il présentait la nouvelle Revue stratégique de la France.

La stratégie française en Afrique sera «finalisée d'ici six mois», a déclaré Emmanuel Macron. Le chef de l'État a annoncé la fin officielle de l'opération Barkhane, menée au Sahara depuis le 1er août 2014, en réponse à la menace terroriste.

«Nous n'avons pas vocation à rester indéfiniment

Nous n'avons pas vocation à rester indéfiniment sur les terrains d'opération» (...) «Nos interventions doivent être mieux bornées dans le temps»,

sur les terrains d'opération», a-t-il affirmé. «Nos interventions doivent être mieux bornées dans le temps», a ajouté Emmanuel Macron. «C'est pourquoi, j'ai pris la décision en coordination avec d'autres acteurs, de mettre fin à l'opération Barkhane». Cette annonce intervient un peu moins de trois mois après le

retrait des soldats français du Mali, mais est sans conséquence sur le dispositif militaire français dans la région. Quelque 3.000 militaires français restent déployés au Niger, au Tchad et au Burkina Faso pour lutter contre les groupes jihadistes liés à Al Qaïda ou le groupe Etat islamique, qui étendent progres-

Le principe est «de réduire l'exposition et la visibilité de nos forces militaires en Afrique, de se concentrer sur la coopération et l'appui, principalement en termes d'équipement, de formation, de renseignement et de partenariat opérationnel lorsque les pays le souhaitent», selon l'Elysée.

Dès l'annonce, en février du départ du Mali, la France avait annoncé sa volonté de lancer des discussions avec les Etats africains sur ce dossier. Même si elle n'entend pas abandonner la lutte anti-jihadiste, Paris doit composer avec une opinion publique africaine de plus en plus hostile et au sein de laquelle l'influence de puissances rivales, Moscou en tête, se renforce via réseaux sociaux et médias officiels.

A Toulon, le chef de l'Etat était accompagné du ministre des armées Sébastien Lecornu, ainsi que de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Catherine Colonna.

N.Nd.

CÔTE D'IVOIRE

Le pays adhère à la Grande muraille verte de l'Afrique

La Côte d'Ivoire a décidé d'adhérer à la Grande muraille verte de l'Afrique, un programme phare de l'Union africaine (UA) visant à freiner l'avancée du désert et à transformer les paysages dégradés des régions du Sahel et du Sahara.



L'initiative de la Grande muraille verte, serait rentable économiquement (Etude FAO)

Selon une note officielle, le gouvernement ivoirien a adopté mercredi, en Conseil des ministres, une communication relative à l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la convention portant création de l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte.

Cette convention, initiée par la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) et endossée par l'Union africaine (UA), vise à freiner l'avancée du désert et à transformer les paysages dégradés de la région sahélo-saha-

rienne en une «Grande muraille verte» s'étendant sur toute la largeur de l'Afrique, du Sénégal à l'Ouest à Djibouti à l'Est.

Pour doter l'initiative de mécanismes de coordination, d'harmonisation des actions et d'appui à la mobilisation des ressources, l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte a été créée en 2010 à N'Djamena, au Tchad, sous l'égide de la CEN-SAD et de l'UA.

L'initiative de la Grande muraille verte, qui réunit plus de vingt

Etats, est l'expression d'une coopération des Etats de la région sahélo-saharienne dans la lutte face aux défis environnementaux et climatiques.

La convention prévoit de lutter contre les mauvaises pratiques de gestion des terres et les changements climatiques avec la création d'une ceinture verte de 100 millions d'hectares à travers les reboisements, la séquestration de 250 millions de tonnes de carbone et la création de 10 millions d'emplois dans les zones rurales.

AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement s'engage à combattre le terrorisme

L'Afrique du Sud s'est engagée à lutter contre le terrorisme et le financement illégal d'activités terroristes dans le pays, a déclaré, le 9 novembre, Mondli Gungubele, ministre à la présidence chargé de la Sécurité de l'Etat.

Le ministre sud-africain a tenu ces propos à la suite d'allégations, selon lesquelles l'Etat islamique en Irak et en Syrie aurait des membres en Afrique du Sud qui apporteraient «un soutien technique, financier ou matériel» au groupe. «Nous ne permettrons pas que notre territoire soit utilisé pour financer le terrorisme dans d'autres pays. A cet égard, en collaboration avec nos homologues dans la lutte contre le terrorisme, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour révéler et éliminer les actes de terrorisme et le financement illégal en particulier», a expliqué Mondli Gungubele.

Il a assuré que les forces de l'ordre de l'Afrique du Sud étaient en état d'alerte pour protéger les citoyens.

BÉNIN

Plus de 6,6 millions d'électeurs attendus pour les législatives

Un total de 6 600 572 électeurs béninois seront appelés aux urnes, le 8 janvier prochain, pour élire les 109 députés de l'Assemblée nationale, selon la liste électorale informatisée publiée mardi à Cotonou.

D'après la liste transmise à la Commission électorale nationale autonome par l'Agence nationale d'identification des personnes, les électeurs seront répartis dans 7 986 centres de vote et ventilés dans 17 749 postes de vote sur toute l'étendue du territoire pour accomplir leur devoir civique.

D'après le nouveau code électoral en vigueur, les députés sont élus au suffrage universel direct au scrutin de liste à la représentation proportionnelle pour un mandat de cinq ans dans vingt-quatre circonscriptions correspondant aux limites des départements. Huit partis politiques de la mouvance au pouvoir et de l'opposition présenteront des candidats à cette occasion.

Xinhua

UNICONGO

COMMUNIQUÉ D'UNICONGO

Après les difficiles années 2020 et 2021 marquées par la Covid-19, qui avait contraint UNICONGO à organiser d'une manière virtuelle, par téléconférence et par ZOOM ses réunions, notamment ses assemblées générales, l'Union renoue avec les réunions en présentiel.

Ainsi, conformément aux dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur, l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire d'UNICONGO, au titre de cette année, est convoquée le mardi 22 novembre 2022 à 10h, à l'hôtel Elais de Pointe-Noire.

Le même jour et au même endroit, se tiendra ensuite l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour l'élection du nouveau bureau devant diriger UNICONGO pendant les trois prochaines années, de 2023 à 2025.

Sont convoqués à ces deux assemblées générales, tous les membres de l'Union, à jour de leurs cotisations statutaires.

Brazzaville, le 11 novembre 2022

Le Secrétaire Général Exécutif PI
Jean-Jacques SAMBA

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 86, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

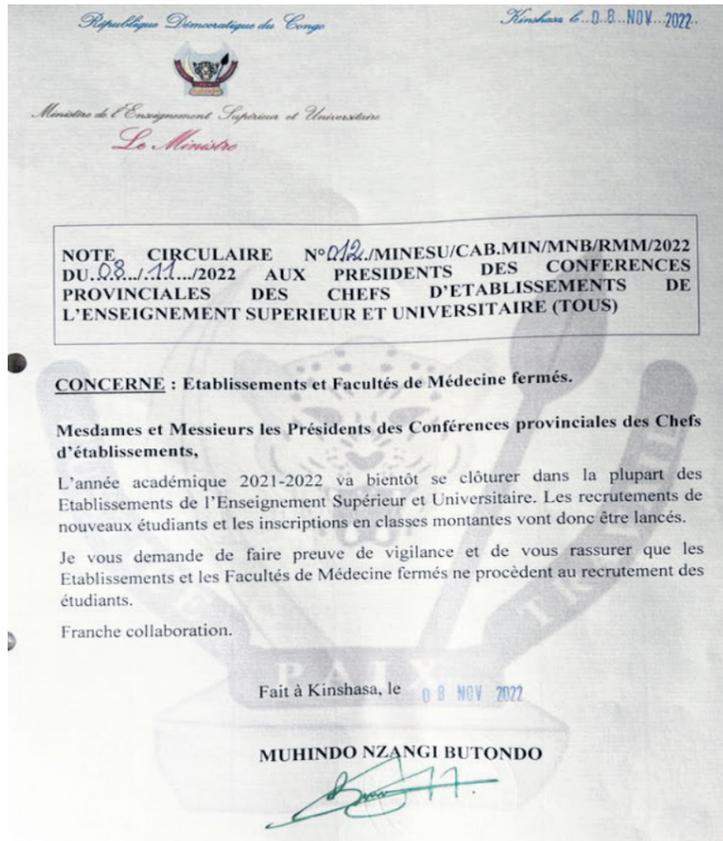
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministre réitère sa décision sur les établissements et les facultés de médecine fermés

Dans une note circulaire du 8 novembre à l'intention des présidents des conférences provinciales des chefs d'établissements, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Muhindo Nzangi, réitère sa décision sur la fermeture de certains établissements et facultés de médecine. Il appelle les responsables à « faire preuve de vigilance » et de se rassurer que ces établissements et facultés de médecine fermés « ne procèdent à au recrutement des étudiants ».

Le ministre Muhindo Nzangi fait savoir que l'année académique 2021-2022 devra bientôt être clôturée dans la plupart des établissements de l'ESU et que les recrutements des nouveaux étudiants ainsi que les inscriptions en classes montantes vont, de ce fait, être lancées. C'est dans cette optique qu'il rappelle la décision prise l'année en cours en vue d'empêcher aux institutions et aux facultés de médecine fermées de procéder au recrutement pour cette filière.

La décision du ministre est motivée par la non-viabilité, comme l'avaient recommandé les Etats généraux de l'ESU. Il a également affirmé avoir constaté qu'il y a des universités qui organisent cette filière sans avoir un arrêté ministériel. Selon lui, seize facultés



seulement ont été retenues avec l'accord du Conseil national de l'Ordre des médecins, pour organiser la faculté de médecine. 55 000 étudiants avaient été identifiés dans les facultés de médecine du pays. 28 000 d'entre eux se trouvaient dans les facultés déclarées viables et 27 000 dans les facultés fermées.

Certaines dispositions pratiques avaient été prises pour les étudiants qui voulaient s'inscrire dans les classes montantes. A Kinshasa, par exemple, seules l'Université de Kinshasa (Unikin) et l'Université protestante du Congo pouvaient recruter des étudiants en médecine. L'Université kimbanguiste avait été retenue comme point focal pour inscrire des étudiants dans la faculté de médecine,

mais cette faculté devait fonctionner sous la direction de la faculté de médecine de l'Unikin. D'autres universités avaient aussi été retenues comme points focaux pour faire fonctionner les facultés de médecine sous la supervision de l'Université de Kisangani ou de l'Université de Lubumbashi.

La République démocratique du Congo, rappelons-le, compte plus de quatre-vingt-dix universités qui organisent une faculté de médecine. «C'est une réforme nécessaire et importante pour nous tous et l'avenir de notre pays. Il faut remettre de l'ordre. On est déterminé à parvenir », a insisté le ministre, lors d'une de ses interventions à ce sujet.

Lucien Dianzenza

DIPLOMATIE

De nouveaux ambassadeurs au Royaume-Uni et en Suisse

Au terme de deux ordonnances présidentielles rendues publiques le 9 novembre à la Radiotélévision nationale, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a nommé Nkogwey Ndolamb, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique du Congo (RDC) auprès du Royaume-Uni, et Symphorien Mutombo Bakafwasenda, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RDC auprès de la Confédération helvétique.

Nkogwey est un fonctionnaire international. Avant sa nomination, il a été directeur du secrétariat du Conseil d'administration du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Quant à Symphorien Mutombo Bakafwasenda, il a été plusieurs fois ministre au gouvernement central et gouverneur du Kasai occidental, avant le démembrement.

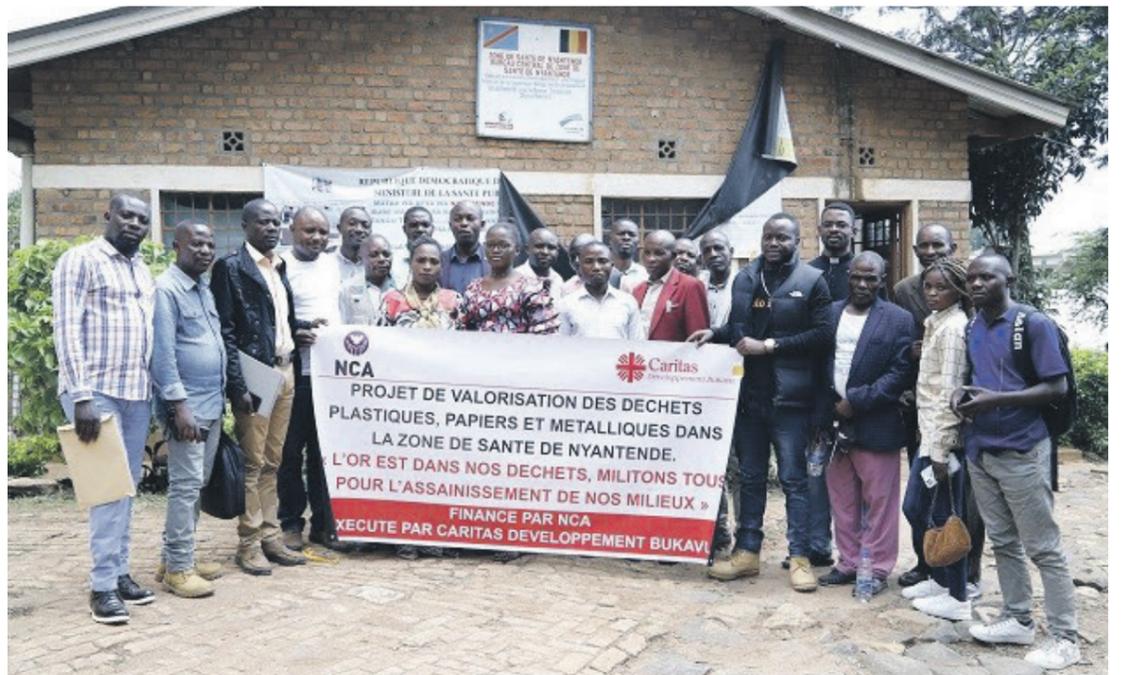
Alain Diasso

SUD-KIVU

Lancement du projet de valorisation des déchets plastiques

Intitulé «Capitalisation des déchets plastiques, papiers et métalliques», le projet sera exécuté par la Caritas Développement Bukavu en partenariat avec NCA (Norwegian Church Aid).

Le projet de valorisation des déchets plastiques vise, dans un premier temps, à transformer les plastiques et pavés écologiques ainsi que les papiers en enveloppe. A en croire le superviseur, Olivier Sakali, cité par la Caritas/Congo, ce projet cible premièrement trente personnes sélectionnées dans les groupements de Mumoshos et



Mudusa, à travers les différentes associations reconnues localement.

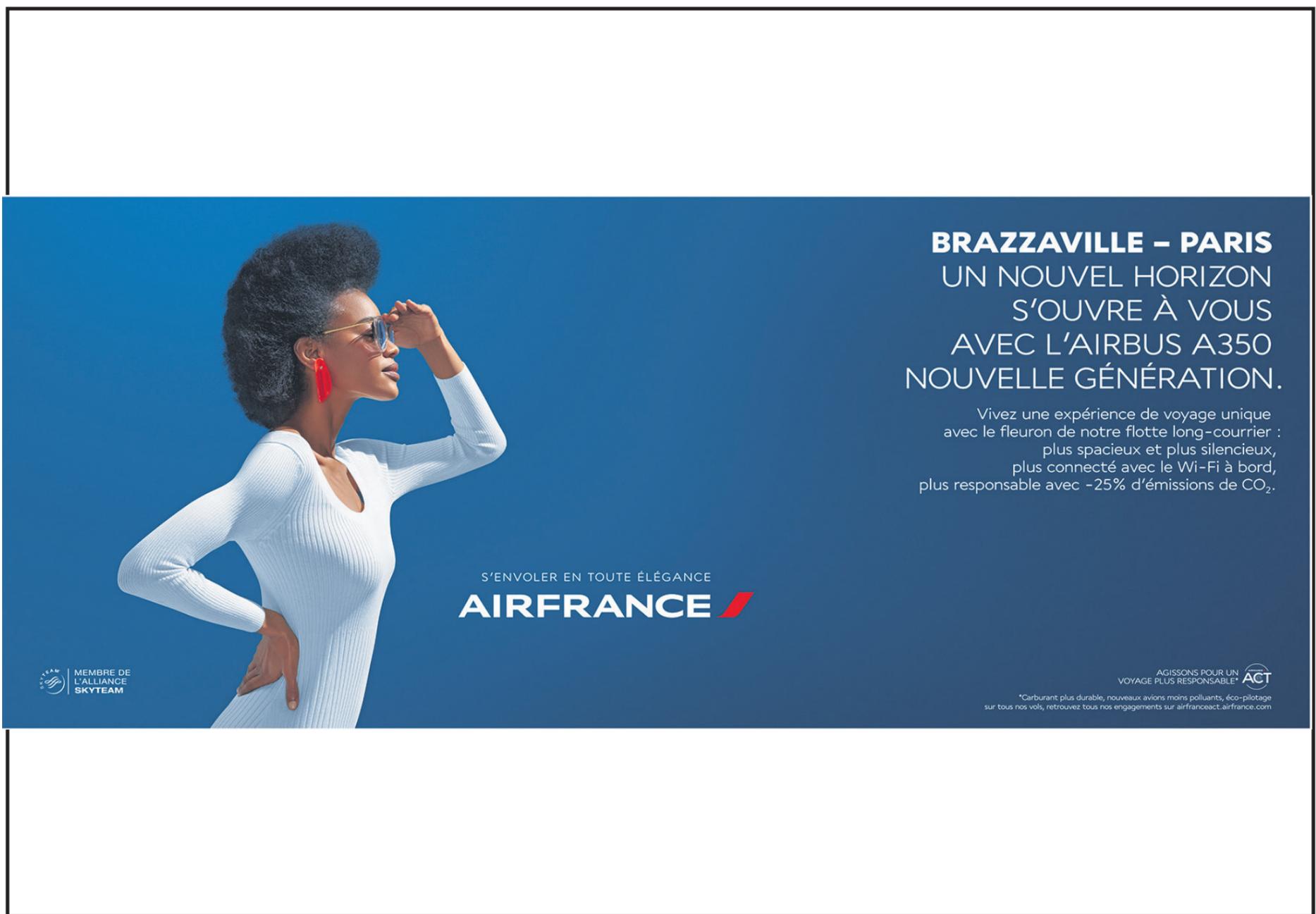
Outre les trente bénéficiaires, cent autres bénéficiaires indirects seront mobilisés pour le ramassage des déchets. Pour ce qui est de la durée, le projet pilote de valorisation des déchets plastiques, papiers et métalliques couvre une période de quatre mois prenant cours à partir du mois de septembre jusqu'en décembre. Compte

tenu du retard, le mois de septembre pourrait être reconduit en janvier 2023.

Après évaluation des dépenses liées à la transformation, le prix des produits finis sera fixé, tandis que la gestion et la répartition des capitaux seront analysées dans les ateliers qui seront animés les jours à venir.

Blandine Lusimana

Transformer les plastiques et pavés écologiques ainsi que les papiers en enveloppe



BRAZZAVILLE – PARIS
UN NOUVEL HORIZON
S'OUVRE À VOUS
AVEC L'AIRBUS A350
NOUVELLE GÉNÉRATION.

Vivez une expérience de voyage unique avec le fleuron de notre flotte long-courrier : plus spacieux et plus silencieux, plus connecté avec le Wi-Fi à bord, plus responsable avec -25% d'émissions de CO₂.

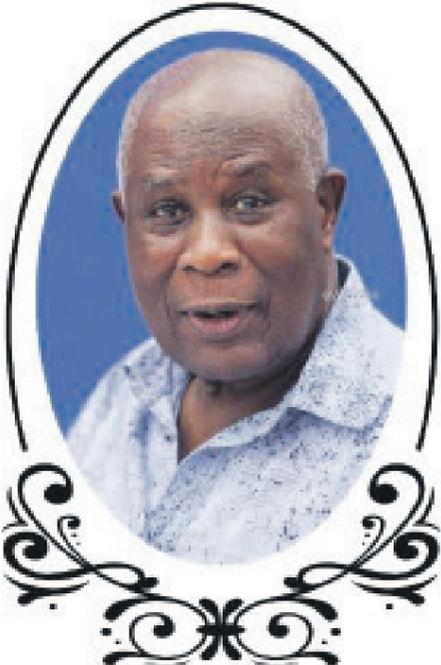
S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE
AIRFRANCE

MEMBRE DE L'ALLIANCE SKYTEAM

AGISSONS POUR UN VOYAGE PLUS RESPONSABLE ACT

*Carburant plus durable, nouveaux avions moins polluants, éco-pilotage sur tous nos vols, retrouvez tous nos engagements sur airfranceact.airfrance.com

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE



La Famille Mabona

A la profonde douleur d'informer les parents de bokouele, ehota, lipounou, libala, bouegni, mossaka, pointe noire ainsi que ceux de Brazzaville du décès de

GEORGES MABONA,
ce samedi 05 novembre 2022 à paris en france

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au 27, 29 de la rue bandas a poto poto, quartier sénégalais. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

FONDATION GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

14, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

AGRESSION RWANDAISE CONTRE LA RDC

Une action vivement condamnée par les Kinois

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a salué l'élan patriotique manifesté par la population de la capitale congolaise qui a massivement pris part aux différentes manifestations organisées contre l'agression de la République démocratique du Congo (RDC) par le Rwanda, sous couvert du mouvement terroriste M23.

Dans un communiqué du 9 novembre, le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka indique: « J'apprécie fièrement la promptitude avec laquelle les Kinois, toutes tendances confondues, ont répondu massivement à l'appel à l'unité lancé par son excellence M. Félix-Antoine Tshisekedi, chef de l'Etat et commandant suprême des forces armées, à travers l'organisation de plusieurs marches de soutien à nos forces de défense et de sécurité ».

L'agression dont est victime la RDC dans sa partie Est, selon le gouverneur de Kinshasa, ne saurait laisser la population indifférente et lui impose un sursaut patriotique afin de pouvoir mettre hors d'état de nuire les ennemis de la République. Toutefois, Gentiny Ngobila, en sa qualité de garant de l'ordre à



travers la capitale, a demandé à ces manifestants de respecter la décision instituant les zones neutres à travers la ville. Cette recommandation vise la facilité de la fluidité du trafic à travers la mégapole. « Par ailleurs,

en ma qualité de garant de l'ordre public dans la capitale, je demande aux différents manifestants de respecter scrupuleusement l'arrêté n°SC/329/CAB/GVK/GNM/2021 du 30 septembre 2021 instituant les

Une marche contre l'agression de la RDC/DR zones neutres dans la ville de Kinshasa et ce, en vue de préserver la fluidité du trafic urbain », a-t-il fait savoir.

Notons que beaucoup de mouvements de la société civile et des partis politiques

ont saisi le gouverneur de la ville-province de Kinshasa de l'organisation des manifestations pour fustiger l'agression dont est victime le pays de la part de son voisin, le Rwanda, et pour soutenir les Forces armées, notamment celles qui sont au front pour protéger les frontières, l'intégrité et l'unité du pays. En rapport avec la loi, le gouverneur est prié de prendre des mesures sécuritaires en vue d'encadrer les manifestants. Et, dans cette optique, l'autorité urbaine a profité pour rappeler les mesures existantes en rapport avec les manifestations publiques. Ceci éviterait également d'ouvrir une brèche, étant donné que l'année prochaine est électorale et que l'on s'attend à plusieurs manifestations à travers Kinshasa et tout le pays.

Lucien Dianzenza

**COUPE
DU MONDE
DE FOOTBALL FIFA 2022**

**Dès le 20 NOVEMBRE
en différé sur**

DIRECT

CANAL+
CANAL 334

**EASY
TV**
CANAL 3



AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UGP-KOKISA POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DE DIRECTION DE L'UGP « KOBIKISA »

(Publication – période du 13 au 15 novembre 2022)



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « KOBIKISA ». Le projet KOBIKISA vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche PBA précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBIKISSA est structuré en trois composantes à savoir :

- La Composante 1 : portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.
- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.
- Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UPI, le financement des coûts de fonctionnement, la formation et l'équipement, le paiement des salaires des consultants internationaux et nationaux, les audits et les communications.

2. DESCRIPTION DU POSTE

Placé (e) directement sous la responsabilité du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, l'assistant (e) administratif (ve) assume le rôle d'assistant auprès de ce dernier. Chargée d'assister son supérieur hiérarchique dans la gestion et l'organisation administrative du projet.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

L'assistant (e) administratif (ve) est chargé (e) d'assurer la gestion administrative et du patrimoine mis à la disposition de l'UGP et participer aux activités de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

•Au titre d'assistant

- Appuyer le Coordonnateur dans l'analyse et l'exploitation des pièces comptables ;
- Appuyer le coordonnateur dans l'appréciation de la qualité des opérations comptables.

•Au titre du secrétariat du projet :

- Gérer le courrier du KOBIKISA (réception-ventilation-expédition) ;
- Assurer le filtrage des appels téléphoniques ;
- Assurer la transmission des informations en interne et en externe (décisions notes ;
- Rédiger et suivre les correspondances courantes et les documents à destination interne et externe ;
- Gérer la logistique des réunions ;
- Préparer le compte rendu des réunions ;
- Préparer les résumés des activités du KOBIKISA pour diffusion ;
- Mettre à jour les informations relatives aux activités du KOBIKISA ;
- Gérer les appels d'offre, les commandes et le suivi des abonnements ;
- Assurer toute autre activité pertinente qui lui sera confiée par le coordonnateur ;
- Assurer la transmission des informations en interne et en externe (décisions notes).

•Au titre de la gestion du patrimoine mis à la disposition du projet :

- Organiser et contrôler les achats effectués par l'assistant à la logistique ;
- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition du projet ;
- Coordonner l'activité des drivers (chauffeurs) du projet ;
- Gérer avec l'appui de l'assistant logistique et des drivers la maintenance du parc automobile et informatique du projet ;
- Assister les missions d'appui du projet KOBIKISA.

•Au titre d'activité secondaire

- Exécuter, à la demande du coordonnateur, toute autre tâche supplémentaire en lien avec sa fonction ou en appui aux autres collaborateurs.

4. PROFIL REQUIS

•Le (a) candidat (e) à ce poste devra présenter le profil ci-après :

- Être de bonne moralité ;
- Être une bonne communicante ;
- Être discret (e) de manière à observer un secret professionnel.
- Être à l'écoute (écoute attentive) ;
- Savoir s'organiser ;
- Savoir gérer son temps ;
- Savoir s'adapter aux contraintes ;
- Être à la pointe des outils et méthodes de traitement automatique de textes (word-excel-publisher).
- Et titulaire d'un minimum (BAC+2/BTS) dans le domaine de gestion/ secrétariat de direction/ Administration.
- Avoir une qualification et une expérience pratique en comptabilité est un atout.
- Avoir au moins 01 année d'expérience comme assistante de direction.
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels Word/ Excell/ Publisher.
- Avoir un bon niveau de langue française avec des capacités rédactionnelles.

5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-KOBIKISA ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion KOBIKISA à la Direction Générale des Soins et Services de Santé sise en face du Commissariat Central de Plateaux des 15 ans.
- Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste d'assistant (e) de direction de l'UGP- KOBIKISA et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresses (eryxdarius40@gmail.com au plus tard le 02 décembre 2022 à 12 heures.

CONCERT

Seize pépites de la musique congolaise engagées pour la protection de la planète

Talentueux, créatifs et dévoués pour la cause environnementale, quinze jeunes musiciens et un danseur donnent rendez-vous aux Brazzavillois, pour un concert engagé, le 18 novembre.

En clôture de la semaine de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Egypte, et à l'occasion du lancement de la campagne « Coeur vert », l'association Human impress et ses membres organisent un spectacle musical vibrant, engageant et joyeux avec des chansons originales et interprétations sur des chansons en rapport avec la protection de l'environnement et l'éducation.

L'objectif de ce concert est de lever des fonds, à travers le droit d'entrée, soit 2 000 FCFA, afin de financer des ateliers sur la protection de l'environnement que propose gratuitement l'association Human impress, à l'endroit des jeunes enfants de l'école primaire et du collège dans plus de cinq écoles à Brazzaville, et plus de trois écoles à Pointe Noire. Pour Paule Sara Ngué, responsable de ladite

association, en achetant un billet, chaque spectateur aidera Human impress à former plus de trois cents jeunes au cours de l'année 2023. Des jeunes qui, à l'image de ceux de Couronne verte, seront formés aux B.A.BA relatifs à la protection de l'environnement et aux connaissances sur les métiers du développement durable.

« Venez donc soutenir notre engagement avec des artistes que vous ne connaissez certainement aucune de leurs chansons ou que vous n'avez peut-être jamais vus sur scène ; mais qui, j'en suis sûre, vous offriront un show découverte, à l'image de «L'Afrique a un incroyable talent» ou de «The voice». J'apprécie les choses magnifiques qui sont inattendues, des talents qui surprennent. La vie c'est l'inattendue et le Congo possède des talents », a-t-elle invité.

Ce concert vert se déroulera dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo (IFC) et rassemblera sur scène Annie, Axell Lylo, Archange, Becky, Bey, Diany, Divin, Driche, Honora, Jaurez, Jems, Joliveth, Juvic, Prince Jackson, Madelein et Sansi. Des nouveaux talents de la musique congolaise à découvrir. Notons que ce spectacle est organisé en partenariat avec Climate education Congo, l'IFC, Makoki picture, Five-environnement, Ori Agency, Etablissement Kim et Melissoft.

Merveille Atipo



SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Marseille abrite la sixième édition d'Emerging Valley

Dans le cadre de la co-innovation entre l'Europe et l'Afrique, la sixième édition d'Emerging Valley se tiendra le 29 novembre, au Palais du Pharo, à Marseille.

Plus de 2 000 participants, 150 start-up et 50 investisseurs venant de 70 pays sont attendus en présentiel ainsi qu'en digital. L'événement est ouvert à tous, gratuitement, sur simple inscription (obligatoire) sur le site officiel d'Emerging Valley.

Il pourra être suivi en ligne ou en présentiel (dans le respect des jauges établies pour favoriser la qualité du réseautage et des échanges business).

Emerging Valley a été fondé à Marseille par Samir Abdekrim, auteur de l'ouvrage « Start-up Lions, au cœur de l'African Tech » et placé en 2018 et en 2021 sous le haut patronage du président de la République française, Emmanuel Macron. À en croire les experts, ce concept s'est imposé en quelques années comme le sommet international où se réunissent chaque année les décideurs les plus influents de la tech et de l'entrepreneuriat innovant venus d'Afrique et d'Europe.

Marie Alfred Ngoma

PARUTION

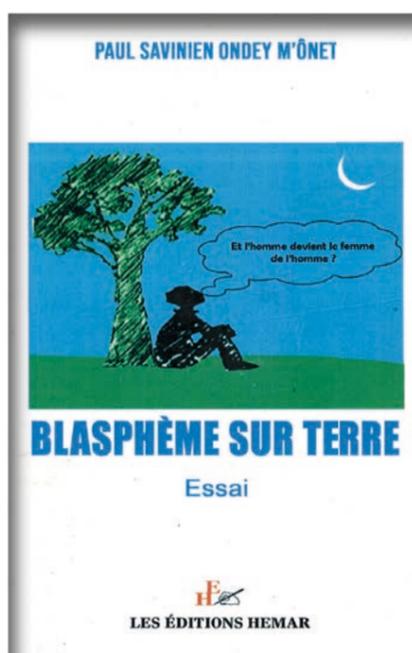
Paul Savinien Ondey M'Ônet publie «Blasphème sur terre»

Paru aux éditions Hemar, «Blasphème sur terre, et l'homme devient la femme de l'homme ?» est un essai de 121 pages, dans lequel l'auteur se concentre sur une question d'actualité : l'homosexualité et la popularisation de la culture gay.

Paul Savinien Ondey M'Ônet, parfois sur un ton acerbe, n'hésite pas à donner son point de vue sur la question d'homosexualité, prenant ainsi le risque d'être qualifié d'homophobe. Mais, il défend ses convictions, tel son homonyme Paul de Tarse qui prêchait l'évangile du Christ sans relâchement aux chrétiens et païens des premiers siècles de l'ère actuelle. Pour la préfacière, Nancy Kiminou, ce livre vient à point nommé en cette époque où l'homosexualité se banalise dans beaucoup de pays. «Blasphème sur terre» est ainsi un ouvrage de mérite de quelqu'un qui n'a pas froid aux yeux, s'exclamant sur les changements de son époque en interpellant et en sensibilisant le lecteur aux dangers liés à l'acceptation aveugle de ce phénomène pervers, comportemental, caractérisé par une attirance vers une personne de même sexe ou genre, et qui tente de se démocratiser à l'échelle planétaire, bousculant ainsi, sous certaines latitudes, les codes culturels. Bien que vieille comme le monde, souligne la préfacière,

l'homosexualité est une pratique condamnée par la Bible, parce qu'elle est contraire à la vision de Dieu. En effet, selon le dessein divin, l'homme et la femme ont été créés l'un pour l'autre. Nancy Kiminou enrichit ses propos en indiquant que dans le jardin d'Eden, les premiers êtres humains, mâle et femelle, destinés à s'unir et à se reproduire, furent Adam et Eve. Cependant, en dépit de cette prescription divine qui semble suffisante, certaines cultures ont, à travers les âges, jugé bon qu'il faille aller à l'encontre de cette loi naturelle.

Dans ce livre audacieux, dédié à la jeunesse du monde et plus particulièrement à la jeunesse africaine à l'occasion de la Journée de l'enfant africain, célébrée le 16 juin de chaque année, l'auteur en appelle au rejet de ce comportement contre nature qui ne mènera nulle autre part qu'à la perte, car Dieu, par le biais de la Bible, ne cesse de décrier l'homosexualité comme un péché constituant un blasphème à



l'encontre de sa grandeur.

Un livre qui s'appuie sur des écrits bibliques

«Blasphème sur terre» s'appuie fondamentalement sur des écrits bibliques à travers deux paroles divines. La première dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui » (Genèse

2v18). Laide semblable que Dieu promet à l'homme et qu'il fit n'était pas un autre homme mais une femme. Alors, pour qui Dieu aurait-il créé la femme et pourquoi ? Dès lors, comment délaisser la femme que Dieu a créée pour l'homme et faire des hommes, les femmes d'autres hommes ? Abomination, perversion, malédiction, blasphème. La seconde parole dit : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et l'assujettissez et dominez sur elle (Genèse 1v27) ». En effet, cette parole, écrit l'auteur, est une recommandation sur la procréation afin de pérenniser l'humanité en assurant le renouvellement des générations. Mais les hommes que Dieu a créés sur terre se sont rebellés, ils s'opposent à ses recommandations, corrigent ses œuvres, enseignent des modes de vie exécrables et contre nature, marchent sur les valeurs morales et mettent en cause la dignité humaine.

Ce comportement, estime l'au-

teur, a entraîné premièrement la mise en cause de la procréation naturelle au profit de la procréation médicalement assistée et de la gestation pour autrui. Deuxièmement, à la destruction de l'enfance et de la famille sur lesquelles on impose un ordre social nouveau et des modes de vie différents, exécrables et rétrogrades. Pourtant, ces humains revendiquent le plein droit d'adopter des enfants. Cette revendication est-elle sincère ou hypocrite ? « A travers ces pages, j'ai voulu dénoncer la perversité et lancer en même temps un appel pressant à la jeunesse africaine qui doit prendre ce qui est bon et rejeter ce qui est moralement dégoûtant », conclut l'auteur.

Né à Bandza, en République du Congo, licencié en sciences économiques (option : planification du développement), diplômé de l'École nationale d'administration et de magistrature, cycle supérieur (Congo), Paul Savinien Ondey M'Ônet est administrateur en chef du travail.

Bruno Okokana



AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UGP-KOKISA POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE DE L'UGP « KOBKISA » (Publication – période du 13 au 15 novembre 2022)



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 euros) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « Kobikisa ». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche PBA précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres. L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBKISSA est structuré en trois composantes à savoir :

- La Composante 1 : portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.
- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé.
- Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet et des coûts de fonctionnement, la dotation en personnel de l'UPI, le financement des coûts de fonctionnement, la formation et l'équipement, le paiement des salaires des consultants internationaux et nationaux, les audits et les communications, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des instruments de sauvegarde.

Pour garantir la coordination et la gestion efficace de cet important projet de santé, l'unité de coordination doit se doter du personnel compétent adéquat en termes d'effectif et de responsabilité comprenant entre autres un spécialiste en sauvegarde sociale.

Le Ministère de la Santé à travers l'unité de coordination du projet compte utiliser une partie des fonds lui octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec un contractuel en qualité de spécialiste en sauvegarde sociale avec des qualifications acceptables pour le projet.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet Kobikisa est mis en œuvre suivant le nouveau cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale. A cet effet, 8 normes environnementales et sociales sont jugées pertinentes pour gérer les risques et effets environnementaux et sociaux notamment : NES n° 1. Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ; NES n° 2. Emploi et conditions de travail ; NES n° 3. Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la population ; NES n° 4. Santé et sécurité des populations ; NES 5 Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation forcée ; NES n° 6. Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ; NES n° 7. Peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées et la NES 10. Mobilisation des parties prenantes et divulgation d'informations.

Les présents termes de référence définissent les tâches et les qualifications requises pour le spécialiste en sauvegarde sociale pour le projet Kobikisa.

2. MANDAT GENERAL DU SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale est placé(e) sous la supervision du Coordonnateur de l'UC KOBKISA à qui il (elle) rend compte de ses activités. Il (elle) assiste le projet dans la préparation des instruments de sauvegarde sociale, notamment le Cadre de gestion environnemental et social (CGES), le plan de lutte contre les VGB/EAS/HS tel que défini dans le Plan d'engagement environnemental et social (PEES) négocié entre la République du Congo et la Banque mondiale.

Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale devra s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes sociales de la Banque mondiale dans la conduite des activités de projet KOBKISA.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel du projet et les différentes parties prenantes.

3. TACHES DE LE/LA SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

Sous la supervision du Coordonnateur de l'UC KOBKISA, le/la spécialiste en Sauvegarde sociale sera chargé(e) de :

i. Préparation des sous-projets

-élaborer en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, les documents de sauvegarde sociale selon le canevas et calendrier convenu avec la Banque mondiale ;

- mettre à jour et mettre en œuvre le cas échéant en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale et l'Expert(e) en genre ; le Plan d'Engagement environnemental et social (PEES) et le plan de mobilisation des parties prenantes du projet.

-Elaborer, réviser et mettre en œuvre en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, l'Expert(e) en genre, les Procédures de Gestion de la main œuvre (PGMO), les mécanismes de gestion des Plaintes (MGP) et le cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA), le Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) ;

-S'assurer que les outils des sauvegardes sont vulgarisés aux parties prenantes impliquées, les ménages et les communautés locales, et que ces derniers connaissent le mécanisme d'expression des plaintes.

-Participer avec l'Expert en environnement à la formation des jeunes stagiaires mise à la disposition du projet, sur les problématiques des sauvegardes sociales ;

-conduire, conjointement avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, l'Expert(e) en genre et l'Expert en santé publique, les consultations des parties prenantes en tenant compte des mesures d'hygiène, de santé, de sécurité mises en place dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet ;

-travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale et s'assurer de la prise en compte de tous les commentaires et recommandations qui seront faites dans le sens d'assurer la bonne qualité des documents ;

-Analyser les activités et sous-projets de chaque composante pour apprécier l'adéquation avec les exigences et les orientations du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), du cadre de gestion environnemental et social, (CGES) et cadre de politique de réinstallation (CPR) du projet ;

-Veiller à l'exécution correcte des instruments de sauvegarde, y compris les mesures de compensation, d'accompagnement pendant le déplacement et le rétablissement des moyens de vie ;

-apporter un appui à la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) à travers l'élaboration des clauses environnementales et sociales, si nécessaire ;

-apporter un appui à l'élaboration des différents rapports et screening social en cas de besoins Aider à identifier, anticiper, et résoudre les problèmes sociaux potentiels pouvant apparaître dans la zone d'intervention du projet ;

-Veiller à la gestion et au rapportage des plaintes issues de la mise en œuvre des activités du projet ;

-participer aux rencontres/réunions de concertation avec les acteurs à la base, les autorités départementales, les agences d'exécution et partenaires techniques du projet pour échanger des idées sur la prise en compte des groupes vulnérables dans les activités du projet ;

-Mettre en place et former des comités de gestion des plaintes dans les zones d'intervention du Projet ;

-Participer à l'élaboration du PTBA dans l'insertion et la planification des activités des sauvegardes sociales ;

effectuer tous autres tâches jugées nécessaires et confiées par le Coordonnateur de l'UC KOBKISA.

ii. EXECUTION DES SOUS PROJETS

-Veiller au respect de l'application du PEES et si nécessaire prendre des initiatives pour sa mise à jour ;

-Veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales prévues dans les documents de sauvegardes dans le cadre de la planification, de la surveillance et du suivi social des sous projets ;

-Analyser les données de la surveillance et du suivi social et proposer des mesures d'amélioration de la gestion sociale du projet KOBKISA ;

-Produire en bonne date :

o Les rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels ;

o Le rapport de mise en œuvre du MGP tous les trois mois ;

o Les rapports d'activités trimestriels sur les mesures de sauvegardes sociales des projets ;

o Les rapports circonstanciels en cas d'incident ou d'accident ;

-S'assurer de la transmission à bonne date des rapports et documents de sauvegardes sociales à soumettre à la Banque mondiale pour approbation et le cas échéant, publication préalable, et suivre leur mise en œuvre ;

-Appuyer l'UC KOBKISA dans le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sur les mesures de sauvegarde sociale à prendre en compte, en mettant l'accent sur les questions d'hygiène, de santé, de sécurité et des conditions des travailleurs.

4. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat du/de la Spécialiste en sauvegarde sociale est d'un an renouvelable après une évaluation satisfaisante de ses performances. La mission se déroulera sur le territoire national.

5. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT (E)

-Avoir un diplôme d'études universitaires (minimum Bac+5) en sciences sociales, sciences environnementales ou dans toute autre discipline connexe (anthropologie, sociologie, politiques publiques, développement communautaire, etc.) ;

-Avoir une connaissance approfondie du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale et de la législation nationale en matière de développement social ;

-Justifier d'une expérience avérée dans l'utilisation des approches participatives du développement et de la collaboration avec la société civile, les ONG, l'administration locale, le secteur privé, les organisations des femmes et des jeunes et autres parties prenantes concernées ;

-Elaborer, Réviser et mettre en œuvre le Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPR), si nécessaire,

-Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

-Avoir une aptitude à travailler sous pression, en équipe multidisciplinaire dans un milieu multiculturel ;

-Avoir une attestation de formation en prévention des exploitations et abus sexuels ;

-Avoir une attestation de formation en prévention de la fraude et de la corruption ;

-Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

-La maîtrise de langue de travail qui est le français est obligatoire.

-La connaissance des langues locales est un atout.

6. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

• Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;

• Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

• Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-KOBKISA

• Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;

• Un curriculum vitae détaillé ;

• Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion KOBKISA à la Direction Générale des Soins et Services de Santé sise en face du Commissariat Central de Plateaux des 15 ans.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de spécialiste en sauvegarde sociale de l'UGP- KOBKISA et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresse : eryxdarius40@gmail.com au plus tard le 02 décembre 2022 à 12 heures.

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Les Diabes rouges enchaînent leur deuxième victoire

Les Diabes rouges du Congo ont battu les Pharaonnes d'Égypte (21-20), lors de leur deuxième sortie à la compétition, le 10 novembre au complexe sportif Arena de Dakar, au Sénégal, où se déroule la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Logé dans le groupe B en compagnie de la Tunisie, la Guinée, le Maroc et l'Égypte, le Congo fait son petit chemin dans la compétition qui réunit, du 9 au 19 novembre au Sénégal, les meilleures nations du continent dans la catégorie des séniors dames. Les Congolaises ont imposé le rythme du match aux Égyptiennes dès les premières minutes de la rencontre.

A la mi-temps, elles menaient avec deux buts d'écart (11-9). La pression et les contrattaques des Égyptiennes ont failli mettre en mal le dynamisme des Congolaises puisqu'elles ont subi durant plusieurs minutes la stratégie de l'équipe adverse.

Les efforts des gardiennes du Congo ont permis à leurs coéquipières de maintenir l'avantage avant d'enfoncer le clou



en multipliant les réussites, tout en renforçant la défense. A quelques minutes de la fin du

match, la fatigue a failli prendre le dessus sur la cohésion des Congolaises.

Une action du match Égypte-Congo/Adiac
Comme lors de leur premier match, la veille, contre la Guinée (25-21), les Diabes rouges

ont séduit non seulement par leur jeu collectif, mais aussi par des talents individuels comme celui de Fanta Diagouraga, meilleure joueuse contre la Guinée, puis Grace Zoubabela, meilleure joueuse contre l'Égypte. Selon le programme, le Congo devra profiter de deux jours de repos qui devraient lui permettre de bien se consolider et se dynamiser avant d'affronter l'une des grandes nations du continent, la Tunisie, le 13 novembre. Il va terminer la phase de poules, le 14 novembre, face au Maroc. Précisons que le Congo est beaucoup attendu à cette compétition, puisqu'il était quatrième lors de la dernière édition au Cameroun. Il est appelé à terminer parmi les cinq meilleures afin de valider son ticket pour la Coupe du monde de la catégorie.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT SCOLAIRE AFRICAIN DE FOOTBALL

Le Congo prépare la phase zonale

Brazzaville va organiser, à partir du 23 novembre, le tournoi scolaire de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), qualificatif à la phase continentale de la compétition validée par la Confédération africaine de football pour développer et promouvoir le football des jeunes sur le continent



Jean Guy Blaise Mayolas saluant les joueurs Adiac

Prélude à la compétition, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) organise, du 10 au 11 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, la phase nationale réservée aux moins de 15 ans régulièrement scolarisés. Elle met aux prises huit établissements de Brazzaville dans les deux versions.

Le tournoi masculin regroupe huit équipes masculines contre six pour la compétition féminine. Il se déroule

sur deux terrains placés dans le sens de la largeur du stade Alphonse-Massamba-Débat, soit 70 m x 42 m chacun

avec des buts de 5m x 2m. Chacune des équipes se présente sur le terrain avec huit joueurs dont un gardien et sept remplaçants. La durée de chaque match est de 20 mn x 2. Selon le règlement, chaque équipe peut jouer deux matches par jour.

A l'issue de la phase nationale qui s'achève ce vendredi, les deux premières équipes, notamment la championne et la vice-championne, représenteront le Congo à la phase zone. « Nous espérons que nos équipes pourront dépasser le cap de la phase zonale pour atteindre la phase continentale », a souhaité Gaston Tchangan, directeur technique national. Selon lui, une détection sera faite en marge de la phase nationale de ce championnat scolaire, pour retenir les

joueurs et joueuses qui intégreront le Centre de perfectionnement de la Fécofoot. « Après cette première phase, nous allons sélectionner les jeunes qui vont représenter notre pays, les encadrer jusqu'à la phase zonale », a confirmé Jean Guy Blaise Mayolas.

La phase zonale, a reconnu le président de la Fécofoot, est un challenge très important en termes de récompense. Les équipes qui gagneront le tournoi scolaire de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale toucheront chacune 300 000 dollars, donc 600 000 dollars pour les vainqueurs de deux versions. « C'est important pour les écoles. Avec cet argent, elles peuvent faire des travaux comme construire le mur de clôture, les bâtiments... Comme cette compétition va se jouer chez nous, nous essayerons de la gagner pour nos écoles », a-t-il indiqué. Le tournoi a été lancé par Jean Ganga, conseiller aux sports du ministre des Sports.

James Golden Eloué

« C'est important pour les écoles. Avec cet argent, elles peuvent faire des travaux comme construire le mur de clôture, les bâtiments... Comme cette compétition va se jouer chez nous, nous essayerons de la gagner pour nos écoles »

CAN SÉNIORS HANDBALL

Le Congo commence la compétition sur les chapeaux de roue



La sélection du Congo DR

Les Diabes rouges du Congo ont assuré, lors de leur première sortie à la 25e Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se déroule du 9 au 19 novembre à Dakar, au Sénégal. A l'entame de cette compétition, les Congolaises ont battu les Guinéennes, 25-21. Elles n'ont pas voulu rater ce premier pas, malgré la pression et le talent de l'équipe adverse. Les gardiennes Ruth Kodia et Malvina Apendi ont multiplié les arrêts, donnant ainsi la possibilité à leurs coéquipières comme Fanta Diagouraga, Diane Yimga, Klenn Divoko Divoko ou Patience Okabande de mettre en évidence leur savoir-faire. D'ailleurs, Fanta Diagouraga a été sacrée meilleure joueuse du match. Les Congolaises affrontent, ce 10 novembre, les Egyptiennes. Le Congo est logé dans le groupe B en compagnie de la Guinée, de l'Égypte, de la Tunisie et du Maroc.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 14e journée, 1re division

Sylver Ganvoula est entré à la 83e mn lors du succès de Bochum face à Mönchengladbach (2-1). Bochum est 17e avec 10 points.

Angleterre, match reporté de la 9e journée, 2e division

Cardiff est défait à domicile face à Hull City (2-3). Niels Nkounkou a été remplacé à la 59e mn.

Angleterre, 3e tour de la Coupe de la Ligue

Alors que Han-Noah Massengo reste écarté de l'équipe pour des raisons contractuelles, Bristol City est éliminé par Lincoln City, 13e de League One (1-3).

Depuis la mise à l'écart de l'ancien Monégasque, les Rouges-gorges ont joué huit matches pour deux succès, deux nuls, trois défaites en championnat et cette élimination.

Bulgarie, 17e journée, 1re division

Le Lokomotiv Plovdiv s'incline face au leader, Ludogorets (2-3). Ryan Bidounga, titulaire, couvre Tissera sur l'égalisation adverse (1-1, 19e mn).

Belgique, 16e de finale de la Coupe

Sans Morgan Poaty, ménagé, Seraing écarte le Sporting Charleroi (4-1).

Ecosse, 15e journée, 1re division

Livingston bat Aberdeen 2-1 et revient au contact du podium. Dylan Bahamboula, titulaire, a été remplacé à la 61e mn, alors que la messe était dite.

Grèce, 12e journée, 1re division

Sans Bradley Mazikou, resté sur le banc, l'Aris Salonique lamine Lamia (5-0) et revient à six points du trio de tête.

Camille Delourme

Programme relatif au déroulement des obsèques de Poaty Armand Alias Jack Bauer décédé le 26 octobre 2022 au CHU de Brazzaville

Judi 10 novembre

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

10h00 : recueillement des parents, amis et connaissances (salle VIP);

13h00 : départ pour l'aéroport international Maya Maya;

17h00 : dépôt de la dépouille à morgue municipale de Pointe-Noire;

18h00 : veillée au domicile familial sis à Loandjili Faubourg (rue ex Mini Boom);

Samedi 12 novembre

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire;

10h00 : recueillement et absout au domicile familial;

15h00 : départ pour le cimetière Kambi-Tchibind à Loango;

17h00 : retour et fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au n°45 rue Kassai à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 novembre :

15h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

16h00 : recueillement au domicile familial;

17h00 : animation culturelle;

Mercredi 9 novembre

12h00 : départ de la dépouille pour Ngania par hélicoptère;

Judi 10 novembre

12h00 : inhumation au cimetière familial

Vendredi 11 novembre

Visite de la pierre tombale et retour des délégations à Brazzaville.



Le lieutenant Wilfrid Félicien Mbandza et famille ont le regret d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur frère et fils Aymard Fabien Mbemba, survenu le 1^{er} novembre 2022 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier PK à Mfilou.

La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 12 novembre 2022 au cimetière Samba Alphonse.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

ELECTRICITÉ

Remise en service de la centrale à gaz de Djeno

En séjour de travail à Pointe-Noire, le président Denis Sassou N'Guesso a mis en service, le 10 novembre, l'une des deux turbines de la centrale électrique à gaz de Djeno, d'une capacité de production de 50MW. Cette infrastructure, réhabilitée par la société turque Aksa, va apporter 27% d'énergie au réseau national. Elle est alimentée en gaz provenant des champs pétroliers exploités par les compagnies Total Energies et Eni Congo.

La centrale comporte deux turbines et sera exploitée par la société turque Aksa avec une capacité de production de 25 mégawatts chacune. La remise en service de l'une de ces turbines apportera 27% d'énergie au réseau national d'électricité. La société Aksa a pour principale mission la transformation du gaz torché par la société pétrolière Eni Congo en énergie électrique. Dans son mot, Gökhan Aybogdi Eagougou, le directeur général de la société Aksa Energy Congo, a expliqué que sa société est très motivée en vue de soutenir le gouvernement de la République en matière d'énergie électrique. Le ministre Emile Ouesso, pour sa part, a remercié cette société pour les travaux de réhabilitation de la centrale et les sociétés pétrolières Eni Congo et Total Energies pour la fourniture de cette centrale à gaz.

Les travaux d'extension de la centrale électrique à gaz de Djeno ont été lancés le 21 février 2021 par le président de la République, Denis Sassou



Le bain de foule du président Denis Sassou N'Guesso à Pointe-Noire/Adiac

N'Guesso. La troisième session de la commission mixte de commerce, de coopération économique et technique entre la République du Congo et la République de Turquie s'est tenue du 3 au 5 mai 2021 à Brazzaville, par visio conférence, en application de l'accord commercial et de coopération économique et technique signé le 28 septembre 2000, à Brazzaville, entre les gouvernements des deux pays.

Dès son arrivée à Pointe-Noire, le 9 novembre, le président de la République a procédé au lancement de la municipalisation pluriannuelle de cette ville et du

département du Kouilou. Dégageant les principaux axes de ces travaux, le ministre d'Etat, de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, a signifié que ces travaux prévoient la construction d'un palais interdépartemental de la nation, l'achèvement des travaux sur l'avenue de l'aéroport jusqu'au boulevard Charles-De-Gaulle, la construction d'une corniche au bord de l'océan, la construction d'une voie de contournement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, la protection des berges

de Loango contre l'avancée de l'érosion marine, la réhabilitation de la gare ferroviaire, la construction d'une gare routière moderne à l'entrée de la ville à Mengo sur la nationale n°1 et autres.

« Comme dans toutes les villes du monde, les créations artistiques continueront à orner la ville de Pointe-Noire, d'obélisque, de bustes et d'autres œuvres d'art afin que chacun se souvienne de l'histoire de la culture et de l'héroïsme congolais », a-t-il déclaré.

De son côté, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a souligné quelques repères

historiques de la création de la ville. Ainsi, a-t-il expliqué, l'histoire des temps modernes de Pointe-Noire commence le 11 mai 1922, conformément au décret de réaménagement de la division administrative du Moyen-Congo et celui autorisant l'ouverture des travaux du chemin de fer de Brazzaville à la côte, déterminant ainsi la ville de Pointe-Noire comme terminus maritime.

Dans son mot de bienvenue, Eveline Tchitchelle, maire de la ville, a rappelé que la première expérience de la municipalisation accélérée a débuté au Congo en 2004 à Pointe-Noire, avant les autres départements du pays. « Aujourd'hui, c'est à la faveur du centenaire de cette ville que le président de la République a une nouvelle fois choisi Pointe-Noire comme laboratoire de la municipalisation additionnelle. A travers ce geste, le président donne à Pointe-Noire la stature d'une ville centenaire... », a-t-elle déclaré.

Séverin Ibara
et Charlem Léa Itoua

INTERVIEW

Nayé Anna Bathily : « Nous allons former les journalistes économiques au Congo-Brazzaville »

En séjour de travail à Brazzaville, la directrice régionale de la communication de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Nayé Anna Bathily, a échangé avec les responsables des médias congolais, dont notre quotidien, «Les Dépêches de Brazzaville». Dans une interview exclusive, le 10 novembre, elle a annoncé le lancement d'un programme de renforcement des capacités des journalistes économiques et l'implication des médias locaux dans le suivi des projets conjoints Congo/Banque mondiale.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : À quoi consiste le travail d'une directrice régionale de la communication de la Banque mondiale que vous êtes ?

Nayé Anna Bathily (N.A.B.) : Mon rôle est celui d'accompagner la communication, les relations extérieures, les partenariats et la gestion des risques au sein des vingt-deux pays d'Afrique de l'Ouest et du centre où intervient la Banque mondiale. L'intervention de l'institution dans ces pays représente un portefeuille d'environ 40 milliards de dollars. Cela me demande de suivre de très près la mise en œuvre de nos programmes et projets auprès des gouvernements. Il faut une communica-

tion adéquate de ces programmes. Je dispose donc d'une équipe à Washington et une équipe dans chacun des pays concernés. Nous ne communiquons pas pour la banque, mais nous aidons les pays à accompagner la communication de leurs programmes pour une meilleure appropriation par toutes les parties prenantes. Le volet très important dans mon travail, c'est l'engagement avec les parties prenantes. Je suis venue justement à Brazzaville pour rencontrer les parties prenantes que sont les médias, la société civile et les influenceurs qui facilitent le contact avec la population.

L.D.B. : Quelle est votre méthode de travail et la relation avec les médias ?

N.A.B. : Ma méthode de travail répond à notre nouvelle stratégie d'intervention qui place l'humain au centre de toute opération, appelée « people first ».

Cette stratégie se décline en quatre axes. Le premier vise à rétablir la confiance entre les citoyens et l'État pour un nouveau contrat social. Le deuxième est dédié à l'élimination des goulots d'étranglement pour créer plus d'emplois décents en collaboration avec le secteur privé et pour améliorer le climat des affaires. Le troisième volet, plus important, est celui de renforcer le capital humain avec un focus sur l'autonomisation des femmes. Et le quatrième axe vise à renforcer la résilience climatique ; le contexte étant marqué par la COP 27

avec une forte implication du Congo dans la recherche de solutions durables.

L.D.B. : Qu'avez-vous retenu des échanges avec les responsables du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» ?

N.A.B. : Je sors très encouragée, parce que nous avons eu un débat sans filtre, un débat sincère. Je me rends compte qu'il y a des défis liés à la formation. C'est dans ce cadre que nous souhaitons lancer un programme de formation pour les journalistes économiques, à travers toute l'Afrique de l'Ouest et du centre. Pour cela, nous allons lancer un programme de formation des journalistes économiques au Congo-Brazzaville dès le début de l'année 2023.

Je vois certains de défis, mais j'ai beaucoup d'espoirs avec ces journalistes engagés, libres et patriotes qui aiment l'Afrique. Je sors de cet échange très optimiste.

L.D.B. : Comment impliquer les médias locaux dans le suivi des projets de développement ?

N.A.B. : Nous allons rencontrer toutes les unités de communication des projets conjoints Congo-Banque mondiale, afin de créer des passerelles avec les journalistes. Le programme de formation que nous allons lancer va aider les professionnels à bien suivre les projets, à susciter de bonnes questions, à impacter les parties prenantes...

Propos recueillis
par Fiacre Kombo